



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1512

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Imaginove - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Imaginove

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010

Délibération n° 2010-1512

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Imaginove - Attribution d'une subvention pour l'animation et le développement de l'association Imaginove**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte

Le marché des loisirs numériques connaît des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation technologique et de la compétition internationale, à l'évolution des usages (dématérialisation, mobilité) et à l'émergence de nouveaux modèles économiques et de stratégies "cross media".

Le pôle de compétitivité/cluster Imaginove, créé par Citia, Images Rhône-Alpes et Lyon Game, a pour mission de développer les synergies entre les filières des industries de l'image (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia) en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Imaginove a pour ambition de devenir d'ici cinq ans la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus "pluri médias".

Pour cela, Imaginove s'appuie sur une filière de l'image forte en Rhône-Alpes : 650 entreprises qui réalisent 1 129 M€ de chiffre d'affaires et représentent 12 700 emplois, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que des événements de référence tels que la "Game Connection" ou le "Serious Game Expo".

Bilan des actions 2009

Face à ces évolutions, Imaginove a appuyé les acteurs (entreprises, recherche et écoles) dans leurs projets à travers trois axes principaux :

- la recherche et le développement (R&D), en passant d'un projet par an (Oséo) avant 2006 à un projet labellisé par mois en 2007, et deux projets par mois en 2008 et 2009. Plus que les projets accompagnés, cette démarche a permis de créer un réseau (au moins national) d'experts autour de ces thématiques, de créer une confiance avec les entreprises sur un sujet sensible (l'innovation) et de créer des liens avec les autres pôles pour co-labelliser les projets (Cap Digital, Images et Réseaux, Minalogic, etc). Avec 15 projets labellisés pour près de 18 millions d'aides publiques mobilisées, l'année 2009 conforte la dynamique lancée dès 2006 au sein des filières sur la collaboration entreprises/laboratoires ainsi que sur le nombre de projets R&D labellisés. La Communauté urbaine de Lyon a financé un projet de R&D dans le cadre du FUI (Fonds unique interministériel) : le projet "Garden" à hauteur de 200 000 €,

- le développement commercial par la labellisation de 140 projets d'innovation commerciale ou déploiement international. Les projets d'"Imaginove Commercial" (60) ont permis à des entreprises de lancer des sites de VOD (vidéo à la demande), de développer des applications mobiles, de lancer des "serious games", de réfléchir à de nouveaux modes de financement et bien d'autres. Les projets d'"Imaginove International" (70) ont permis aux acteurs de passer d'un niveau local/régional à une démarche nationale/internationale,

- l'appui au développement des compétences au sein des entreprises par la professionnalisation des salariés actuels ("Imaginove Compétences"), la prospection de talents français ("site Talents") et l'adaptation de l'enseignement aux besoins des entreprises (labellisation des écoles existantes et des nouvelles formations initiales). En 2009, la conjoncture difficile s'est fortement ressentie sur l'axe "Emploi/Formation". En effet, dans

toute entreprise en passe avec des difficultés économiques, les ressources humaines sont au cœur des défis de l'entreprise du point de vue de la sauvegarde des emplois et de la gestion des tensions. Dans ce contexte, même si le nombre d'offres d'emploi a fortement diminué et si la demande de formation s'est rétractée, le nombre de demandes de conseils a augmenté et la fonction RH d'imaginove s'est affirmée en prenant sa place auprès des adhérents ; les demandes de conseil ont été plus fréquentes.

Programme d'actions 2010

L'accélération des mutations économiques amène Imaginove à proposer aux acteurs de la filière de nouveaux soutiens en 2010 :

- un appel à projet "Serious Games" régional qui aura pour vocation de soutenir une dizaine de projets de R&D collaborative,
- la création d'une offre de service autour du financement,
- le lancement d'un Think Tank autour des nouveaux usages et d'un laboratoire d'usages,
- le lancement d'une étude de faisabilité de "Talent Factory", projet d'un incubateur de talents sur le modèle de Barcelone.

Les principales actions mises en œuvre en 2010 par Imaginove concernent :

- intensifier les projets autour des nouveaux usages et des stratégies transmedia : créer, repérer, synthétiser, partager des visions, des signaux faibles, des exemples et des expertises autour d'un Think Tank "Imaginovez". Il aura pour vocation de faire émerger de nouveaux projets et de communiquer/publier autour des nouveaux usages.

Objectifs : Organisation du "Serious Game Expo" et organisation de Think Tank / tables rondes.

- anticiper les évolutions technologiques : accompagner tous les projets d'innovation qu'ils soient petits ou grands, individuels ou collaboratifs, régionaux ou nationaux.

Objectifs : 23 projets déposés aux guichets de financements publics de l'innovation, organisation de conférences technologiques, organisation d'ateliers/tables rondes, 10 entreprises accompagnées en propriété intellectuelle.

- adapter les compétences aux nouveaux usages : la création, production ou diffusion des nouveaux contenus pour les nouveaux écrans imposent de nouvelles compétences au sein des entreprises (gestion de communautés, nouvelles technologies, marketing, commercial, finance). Les nouveaux écrans renforcent également la nécessité de création de contenus à vocation internationale. Les entreprises devront être appuyées sur la recherche de nouveaux talents, notamment étrangers.

Objectifs : organisation de 8 clubs RH, 4 réunions du réseau "Les Ecoles de l'image en Rhône Alpes" et réalisation d'une plaquette en anglais, développement du site "Talents" en anglais, réalisation du business plan du projet "Talents Factory".

- faciliter la structuration commerciale et financière : le programme "Imaginove commercial" est relancé en 2010 avec l'accompagnement de 4 entreprises supplémentaires grâce au soutien de la Communauté urbaine de Lyon. Avec le programme "Imaginove International", ce programme "Imaginove commercial" a pour but de poursuivre l'accompagnement aux changements de marchés et d'appuyer la recherche de financements privés ou publics nécessaires aux projets.

Objectifs : 14 entreprises lauréates au concours "Imaginove Commercial" et 15 entreprises lauréates au concours "Imaginove International".

- conforter une image visible à l'échelle mondiale : par une présence dans les marchés internationaux d'aujourd'hui et les marchés de demain. Par le renforcement des échanges avec les clusters partenaires et une communication adaptée autour du pôle. Actions de communication (conférences de presse, communiqués de presse).

Objectifs : participation à 18 salons et événements.

Financement des actions 2010

Il est proposé que la Communauté urbaine de Lyon apporte, pour 2010, une subvention d'animation de 161 000 € à Imaginove ; le financement de la Communauté urbaine de Lyon s'élevait à 150 000 € en 2009. Cette augmentation porte particulièrement sur la prise en charge de l'axe compétence : animation du réseau des écoles et évolution du site internet "Emploi/Formation".

Budget 2010

Dépenses	Montant (en €)
animation générale	133 564
innovation	122 764
promotion et communication	50 000
salons et événement + International	986 672
emploi compétences	160 764
Total	1 453 764
Recettes	Montant (en €)
privées	289 642
Etat	220 000
Conseil Régional	739 122
Communauté urbaine de Lyon	161 000
autres	44 000
Total	1 453 764

L'évaluation de l'association Imaginove pour l'année 2010 portera sur :

- le nombre de projets R&D labellisés et financés, et notamment de projets inter filières,
- le nombre d'entreprises soutenues par les dispositifs mis en place par Imaginove (commercial, international, compétences),
- le nombre de participants aux clubs RH,
- le nombre d'écoles associées au réseau "Les écoles de l'image en Rhône-Alpes",
- la finalisation de l'étude d'opportunité du projet "Talent Factory",
- la restitution semestrielle du tableau de suivi du pôle ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 161 000 € au profit de l'association Imaginove pour le programme d'actions 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'attribution de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1554 - selon l'échéancier suivant :

- 80 % en 2010, soit 128 800 €,
- 20 % en 2011, soit 32 200 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.